



## Secteur de la Chapelle-Rencontre des acteurs

<b>Date</b>	25 février 2019
<b>Lieu</b>	Groupement intercommunal le Sapay
<b>Présents</b>	Voir la liste de présence en annexe
<b>Excusées</b>	Fabienne ORTEL, Ecole le Sapay et Geneviève SCHWARZ, GIAP
<b>PV</b>	Brigitte AELLEN, Virginie ESTIER

Ordre du jour		
1	Première partie	Accueil, présentation des objectifs de la séance et tour de table
2		Premier diagnostic des réalités du quartier de la Chapelle : présentation de la synthèse des entretiens
3		Réactions, échanges et compléments au diagnostic
4	Deuxième partie	Brève présentation des principes d'une démarche participative du type contrat de quartier
5		Atelier en 3 groupes
6		Restitution des groupes
7		Conclusion

---

### PREMIERE PARTIE

#### 1. Accueil, présentation des objectifs de la séance et tour de table

Cette séance, organisée par le Service des Affaires sociales de Lancy, est une rencontre préliminaire au lancement du dispositif Contrat de quartier dans le secteur de la Chapelle. (plus de détails dans la présentation en annexe au PV).

#### 2. Premier diagnostic des réalités du quartier de la Chapelle : présentation de la synthèse des entretiens

Voir la présentation en annexe du PV

#### 3. Réactions, échanges et compléments au diagnostic

Tous les participants ont réagi à la présentation du diagnostic et ont amené différentes réflexions et compléments qui ont été organisés par thème traité.

#### Mixité/Intégration/Vie de quartier

Le quartier est mixte, il faudrait trouver un moyen d'encourager la participation de toutes les familles. Il s'agit de favoriser l'échange culturel, l'intégration des familles étrangères/allophones.

Il faudrait créer une émulation entre les différentes cultures. Des cours de français sont organisés à Plan-les-Ouates. Y aurait-il la possibilité d'en mettre sur pied dans le quartier ?

Le quartier est vivant : plusieurs associations sont actives, de nombreux acteurs ont une volonté de s'ouvrir sur le quartier et travaillent ensemble : le CAD avec la crèche ou avec le GIAP, etc. Le potager urbain est une opportunité de rassembler les habitants, une nouvelle parcelle va démarrer ce printemps. Des salles dans le groupement intercommunal peuvent être utilisées pour des fêtes ou des réunions, mais il est nécessaire de s'y prendre à l'avance. L'esplanade est un espace public et est équipé pour accueillir des événements à l'extérieur.

### **Beaucoup d'enfants, ....**

Les prévisions du nombre d'enfants attendus dans le quartier ont été largement sous-estimées. Si en 2020, 600 élèves sont prévus dans l'école le Sapay, comment les futurs enfants du quartier des Sciez pourront-ils être accueillis ? Par ailleurs, on sait que les très nombreux jeunes enfants seront très vite des ados. Les communes réfléchissent déjà à un futur lieu d'animation pour accueillir des enfants de différentes classes d'âge, pré-ados et ados. Mais ce ne sera pas pour tout de suite. En attendant une structure durable, il faudra mettre sur pied des choses plus ponctuelles (par exemple, villa Yo-Yo pendant les vacances scolaires, etc).

En attendant, des cours/activités extra-scolaires pourraient être proposés. L'APE souhaiterait en mettre sur pied, mais elle aurait besoin de plus de forces. Plusieurs activités sportives pour enfants et adultes sont organisées dans le Groupement intercommunal Le Sapay Un jardin d'enfants privé, ainsi qu'un espace de loisirs pour enfants vont bientôt ouvrir dans le quartier.

### **...Mais il n'y a pas qu'eux**

Il s'agit de rester attentif à la continuité de l'âge: on évolue, on vieillit, tout change. C'est bien de garder des choses flexibles. Au-delà du constat de la présence de nombreux jeunes enfants, il faut aussi s'intéresser au reste de la population. On pourrait imaginer des choses pour les 40-60 ans.

Le Bibliobus qui peut toucher tous les âges, vient à Plan-les-Ouates. Pourrait-il passer dans le quartier ?

### **Aménagement**

Il existe un souci concernant la sécurité sur le chemin de l'école.

Le fait de vivre dans un nouveau quartier est une opportunité, mais il s'agit d'accepter que des choses changent et évoluent, y compris dans l'espace public. Des équipements sont prévus (sportifs, loisirs,...) par les deux communes. Mais certaines choses vont arriver plus tard. En attendant, on pourrait imaginer des aménagements éphémères. Est-il possible que les habitants puissent prendre connaissance des équipements prévus (« l'image finale ») ? Voire de donner leur point de vue ?

Concernant le parc de la Chapelle, il est mentionné que le terrain de pétanque devrait être maintenu et mis en valeur.

## Environnement

Il paraît important de maintenir un environnement préservé (étang de la Bistoquette) proche d'un quartier qui, une fois terminé, présentera une forte densité. Les habitants devraient pouvoir prendre connaissance des différents sites qui entourent le quartier.

## Communication

Comment communiquer avec les gens du quartier ? Le groupe Facebook existe, mais c'est un outil limité. Il faudrait chercher d'autres moyens de communication. Les concierges enlèvent les affiches que l'on met dans les allées. Est-ce qu'on pourrait poser des panneaux d'affichage dans le quartier ? Est-ce que ce ne serait pas intéressant de faire un sondage pour bien connaître les besoins ? Il serait intéressant de créer un site pour échanger les informations, une plateforme numérique.

## Penser le long terme

Il existe déjà une belle dynamique, et il est important de travailler la collaboration avec Plan-les-Ouates qui ne se trouve pas dans la même temporalité. Le Groupement jouera un rôle central comme cœur du quartier, et afin d'éviter les clivages, dans l'articulation entre les deux communes. Il y a l'envie de travailler en amont de l'arrivée des habitants sur la programmation (sportive, culturelle, etc.) en collaboration avec Lancy. Il faudra rapidement créer une instance de dialogue. On est conscient que le quartier est en évolution, qu'il faut réfléchir à des choses souples. En même temps, le quartier a besoin d'outils qui permettent d'encourager cette dynamique.

## Intérêt de la rencontre

Cette première rencontre permet d'initier une compréhension globale des enjeux du quartier, de connaître les associations pour pouvoir mieux se connecter. C'est important d'échanger les coordonnées de chacun. Les habitants ont eu le temps de s'investir dans leur quartier, cette rencontre arrive au bon moment, n'aurait pas dû se réaliser plus tôt. Il s'agit maintenant de maintenir cette belle dynamique.

## DEUXIEME PARTIE

L'objectif de la 2<sup>ème</sup> partie de la rencontre est de commencer à se projeter dans l'avenir et d'imaginer comment le nouveau Contrat de quartier de La Chapelle pourrait se mettre en place de la meilleure manière possible.

### **4. Brève présentation des principes d'une démarche participative du type Contrat de quartier**

Le Contrat de quartier est un dispositif participatif qui s'inscrit dans la durée et se différencie ainsi de démarches participatives ponctuelles. Il ressemble à de nombreux dispositifs participatifs existants dans des villes de différents pays. A Genève, les contrats de quartier ont démarré à

Vernier en 2005 et existent aujourd'hui dans d'autres communes suburbaines : Carouge, Onex et Lancy. Dans notre commune, le Contrat de quartier Palettes-Bachet a démarré en 2012.

Tous ces dispositifs sont fondés sur les mêmes principes et les mêmes valeurs :

- a) Décentraliser, redonner de l'importance au micro-local, à la proximité,
- b) Permettre aux habitants de s'impliquer directement dans des changements près de chez eux, afin d'améliorer la qualité de vie dans leur quartier

#### A Lancy, ça marche comment ?

- Le Contrat de quartier est mis en place dans un périmètre donné.
- La Ville de Lancy met à disposition une enveloppe annuelle pour soutenir des projets proposés et portés par des habitants ou des professionnels présents dans le périmètre
- L'acteur principal est le Comité de Pilotage (COPIL), composé d'habitants du périmètre, de représentants d'associations et d'institutions présentes dans le quartier et de représentants des autorités lancéennes (Conseil administratif et conseil municipal). Le COPIL est chargé de choisir les projets soutenus par le Contrat de quartier. Si nécessaire, le COPIL peut apporter un soutien méthodologique aux porteurs de projet dans la mise en œuvre.
- *Proposer un projet ne signifie pas présenter une doléance ; les personnes qui font une proposition la mettent en œuvre concrètement avec le soutien du contrat de quartier.*
- Le COPIL rend compte chaque année de son travail à une assemblée de quartier, qui le reconduit (ou non) dans son rôle.

#### Quel lien avec la rencontre de ce soir ?

Dans la première partie de la soirée, un des objectifs a été de construire ensemble une première image du quartier, partagée entre tous les acteurs. Elle pourra orienter les futurs choix et les priorités qui seront données dans le dispositif du contrat de quartier. Cette image correspond au moment actuel et elle est bien entendu évolutive.

### **5. Atelier en 3 groupes**

A cette étape, les participants se sont séparés en 3 petits groupes, afin de discuter plus librement et de réfléchir à la question suivante :

« Comment le Contrat de quartier peut-il soutenir la vie de quartier ? »

### **6. Restitution des groupes**

#### Groupe 1

- Le contrat de quartier pourrait subventionner des projets dans les domaines de l'animation, de la culture, de l'aménagement, des initiatives de groupes;
- Exemples de projets : des lieux d'affichage (il y a déjà eu une demande), un endroit pour les ados et toutes les générations, des cours de langue et autres, des interprètes de la Croix-Rouge pour mieux communiquer, une fête du quartier avec les associations pour qu'elles soient plus visibles ;

- Les projets devront être balisés, priorisés. Des choses ponctuelles ou sur du long terme. Ne pas tout figer, des projets par rapport aux besoins actuels ;
- Le Contrat de quartier permettrait d'avoir des liens plus formels avec la commune, de servir de lieu de rencontre entre les organisations et de valoriser l'engagement au niveau du quartier. C'est important d'avoir quelqu'un du politique dans le comité de pilotage pour faire le relais;
- Il faut développer le lien intercommunal. Il existe déjà une expérience avec le Groupement. La communication interquartier est un projet en soi;
- Important de valoriser le rôle des concierges.

## Groupe 2

- Communication des informations dans le quartier: un portail internet commun, comme à la Tambourine. Des panneaux d'affichage, car difficultés de poser des affiches dans les immeubles. Le Groupement devrait avoir un site internet ;
- Le contrat de quartier est une forme de boîte aux lettres pour constituer des projets. Le COPIL trie les propositions et oriente les porteurs de projet ;
- Travailler en amont de l'Assemblée générale sur ce qu'est le Contrat de quartier, notamment pour les nouveaux arrivants qui ne connaissent pas forcément le quartier, et Genève. Atteindre les parents étrangers; Permettre à des gens plus discrets de s'exprimer, d'avoir une voix. Imaginer des traductions des supports du Contrat de quartier en plusieurs langues faites par les habitants- Valoriser les compétences ;
- Avoir des grands sujets au centre pour fédérer les gens ;
- Le COPIL aurait des représentants des différents acteurs, permettrait de structurer les associations existantes ;
- Rôle du Groupement intercommunal ?

## Groupe 3

- a) Promouvoir l'échange culturel, avec l'intégration des gens à travers des projets ;
- b) Par rapport à des infrastructures et l'utilisation du quartier, le CdQ peut être un interlocuteur avec des services de la Ville ;
- c) Possibilité de mettre en place rapidement des projets qui correspondent aux besoins de maintenant, dispositif peu formel ;
- d) Tout le monde peut se présenter au comité de pilotage. Les gens peuvent être acteurs de leurs projets, et peuvent mieux cibler leurs besoins ;
- e) Garder une attention à la communication pour faciliter l'accès au contrat de quartier.

## 7. Conclusion

Vincent Kunzi, chef du Service des Affaires sociales, au nom des organisateurs de la rencontre, remercie toutes les personnes présentes pour leur participation très active et pour la richesse de leurs apports. Il remercie également ses collègues du Service de l'Environnement pour leur présence, ainsi que les représentants de la commune de Plan-les-Ouates.

\*\*\*